

Avignon, le 17 mars 2010

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai le plaisir de vous confirmer que Naturex soutient les dix principes du Global Compact et s'engage ainsi à respecter et promouvoir les droits de l'homme, les normes du travail, la lutte contre la corruption et la protection de l'environnement.

Cette initiative mondialement reconnue s'inscrit pleinement dans les valeurs de Naturex. Afin d'illustrer notre engagement, vous trouverez ci-joint la description des actions entreprises au titre de l'année 2009.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Jacques DIKANSKY

## Objectifs

Le groupe Naturex s'est attaché à mettre en place des dispositifs permettant de :

1. respecter et promouvoir les droits fondamentaux de l'homme comme définis par les standards des Nations Unies
2. respecter les principes et droits fondamentaux au travail tels qu'ils sont décrits dans la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail
3. veiller à la stabilité et à la sécurité des sociétés en luttant contre la corruption
4. limiter l'impact de ses activités sur l'environnement

### 1. Respect des droits de l'homme

#### Mise en œuvre

Naturex étant implanté dans différents pays à travers le monde, notre groupe se doit d'avoir de profondes valeurs éthiques. A ce titre, nous sommes déterminés à faire respecter dans nos activités les droits de l'homme énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et veillons à promouvoir leur respect sur tous nos lieux de travail et dans notre sphère d'influence.

#### Les résultats obtenus

Nous excluons toute forme de discrimination sur le lieu de travail relative à l'âge, au sexe, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle ainsi qu'aux pratiques religieuses de nos collaborateurs.

### 2. Respect des normes du travail

#### Mise en œuvre

Naturex s'est engagé au fil du temps à créer et à maintenir un dialogue social constructif. A cet effet, la liberté d'association est respectée, de même que le droit d'organisation ainsi que le droit à la négociation collective. De plus, nos salariés bénéficient de tous les systèmes existants pour garantir la justice sociale.

#### Les résultats obtenus

Pour garantir un haut niveau de sécurité sur ses sites, Naturex déploie sa politique Hygiène et Sécurité partout dans le Groupe et harmonise ses politiques Hygiène Sécurité Environnement (HSE).

### 3. Lutte contre la corruption

#### Mise en œuvre

Là encore, compte tenu de la diversité des contextes géographiques rencontrés, notre société se doit d'être particulièrement vigilante aux risques de corruption. Cette année encore, Naturex s'est attaché à renforcer les mesures prises contre la corruption et à encourager l'intégrité dans les activités commerciales.

#### Les résultats obtenus

Notre démarche anti-corruption se manifeste à travers des actions de contrôle et de détection: via les audits menés en interne comme en externe dans nos filiales, qui évaluent régulièrement le respect des lois applicables et les procédures en place concourant ainsi à diminuer les risques de corruption.

### 4. Respect de l'environnement

Cette année, les actions de Naturex se sont principalement orientées vers la prévention des pollutions, notamment les émissions de gaz à effets de serre engendrées par la production d'extraits naturels sur le site de Casablanca au Maroc. Dans le but de réduire ces émissions, des condenseurs ont été mis en place sur toutes les batteries d'extraction. Sur ce même registre, nous avons mis en place un nouveau système de réduction des déchets générés par notre site Californien. Il s'agit plus précisément du tri systématique des cartons et des plastiques vers une filière de recyclage. En Italie, nos efforts se sont concentrés sur la réduction de la pollution sonore. A cet effet, des capotages acoustiques ont été installés sur l'ensemble des machines industrielles. Réaliser un capotage consiste à opposer un obstacle atténuateur à la propagation des ondes afin de limiter la transmission des sons provenant du fonctionnement des machines. Sur notre site français, nous avons procédé à la rénovation des sols pour en faciliter le nettoyage et mis en place des compteurs d'eau supplémentaires afin de mieux contrôler la consommation.

De manière transversale, toutes nos plaquettes commerciales sont imprimées à partir d'encre d'origines végétales et sur du papier aux normes FSC et PEFC. Les procédures de certification de ces labels se rapportent à des référentiels déclinés selon trois volets (économique, social et environnement) et sont en ligne avec la philosophie du Pacte Mondial. De plus, Naturex poursuit continuellement ses efforts en matière de réduction des consommables, comme par exemple de papier et du carton. Nous sensibilisons tous nos employés à réduire leurs déchets, nous les encourageons à réutiliser les ressources ainsi qu'à les recycler. Enfin, nous continuons à privilégier le recours aux énergies renouvelables et nous nous attachons à respecter et à protéger l'environnement des pays où nous approvisionnons en matières premières.

#### Les résultats obtenus

La mise en place des condenseurs au Maroc ont permis une réduction de 45% des émissions de gaz à effets de serre (COV). Le recyclage en Californie a permis une diminution de 50% des déchets enfouis. Les dispositifs de réduction sonore en Italie apportent une réduction de 30% des nuisances sonores. En France, la rénovation du sol de l'usine et le compteur ont permis de diminuer la consommation totale d'eau de 5% alors que l'activité de production a augmenté de 15%, on peut donc parler d'amélioration significative. Nos 30 modèles de plaquettes, représentant un tirage annuel de 150000 exemplaires sont désormais imprimées sur du papier selon les normes FSC et PEFC.